



Exigences de l'État de New York en matière d'obtention de diplômes ou de certificats

Révisé en juin 2022

Le tableau suivant décrit les exigences en matière de diplômes et de certificats actuellement en vigueur. Il présente un aperçu de ces exigences et identifie les populations d'élèves qui ont accès à chaque type de diplôme et de certificat de sortie d'études secondaires sans diplôme. Des sites internet sont indiqués pour accéder à des informations plus détaillées sur les exigences de chaque diplôme ou certificat.

Pour consulter le texte complet des exigences de l'État de New York en matière d'obtention de diplômes d'études secondaires, reportez-vous au règlement du commissaire 8 CRR-NY 100.5, [Exigences en matière d'obtention de diplômes](#) ainsi qu'à la page internet [Exigences en matière de formation générale et de diplôme](#) du NYSED. Consulter la page internet [Comprendre les exigences en matière d'obtention de diplômes de l'État de New York : ressources pour les familles](#) pour accéder à trois dépliants et à un outil de suivi traduits en onze langues.

À partir de l'automne 2022, un certain nombre d'établissements mettront à l'essai la Filière d'évaluation individuelle des arts. De plus amples informations sont disponibles sur la page internet [Filière d'évaluation individuelle des arts](#).

Vous pouvez adresser toute autre question portant sur les exigences en matière de diplômes ou de certificats au Bureau du programme scolaire et d'enseignement théorique (Office of Curriculum and Instruction), par courriel à l'adresse emscgradreq@nysed.gov ou par téléphone au (518) 474 5922.

Diplômes d'études secondaires de l'État de New York

Type de diplôme	Disponible à (aux)	Exigences
Diplôme Regents	Tous les élèves	<p>Crédit : 22 unités de crédit réparties comme suit : 4 ELA, 4 sciences sociales, 3 sciences, 3 mathématiques, ½ santé, 1 arts, 1 langues du mondeⁱ, 2 éducation physique et 3 ½ cours optionnels</p> <p>Évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none">quatre examens Regents obligatoiresⁱⁱ (un dans chaque discipline : anglais, mathématiques, sciences et sciences sociales) ;validation d'une filièreⁱⁱⁱ ; et<ul style="list-style-type: none">chaque examen Regents avec une note d'au moins 65^{iv}. <p>Référence : Types de diplômes</p>
Diplôme Regents (par appel traditionnel)	Tous les élèves	<p>Crédit : 22 unités de crédit réparties comme suit : 4 ELA, 4 sciences sociales, 3 sciences, 3 mathématiques, ½ santé, 1 arts, 1 langues du mondeⁱ, 2 éducation physique et 3 ½ cours optionnels</p> <p>Évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none">quatre examens Regents obligatoiresⁱⁱ (un dans chaque discipline : anglais, mathématiques, sciences et sciences sociales) ;validation d'une filière^{iii,v} ;<ul style="list-style-type: none">Un des examens Regents ci-dessus (y compris la filière, s'il s'agit d'un examen Regents) avec une note de 60-64 pour laquelle un appel^{vii} est accordé par le district local conformément au règlement du commissaire 100.5(d)(7) ; etles examens Regents obligatoires restants avec une note d'au moins 65^{vi}. <p>Référence : Appels, programmes de protection et décision du directeur d'établissement</p>

Type de diplôme	Disponible à (aux)	Exigences
Diplôme Regents avec mention Très bien	Tous les élèves	<p>Crédit : 22 unités de crédit réparties comme suit : 4 ELA, 4 sciences sociales, 3 sciences, 3 mathématiques, ½ santé, 1 arts, 1 langues du mondeⁱ, 2 éducation physique et 3 ½ cours optionnels</p> <p>Évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> quatre examens Regents obligatoiresⁱⁱ (un dans chaque discipline : anglais, mathématiques, sciences et sciences sociales) ; validation d'une filièreⁱⁱⁱ ; et une note moyenne calculée d'au moins 90 à tous les examens Regents obligatoires (y compris la filière, s'il s'agit d'un examen Regents). <p>Remarque : pas plus de deux autres examens approuvés par le Département peuvent être remplacés et ne compteront pas dans la moyenne calculée. L'examen Checkpoint B développé localement dans les langues du monde n'est pas inclus dans la moyenne calculée. Dans les cas où les élèves ont été exemptés des examens Regents, le calcul de la mention Très bien dépendra du nombre d'examens Regents notés de l'élève.</p> <ul style="list-style-type: none"> Élèves ayant au minimum trois examens Regents notés applicables au diplôme <ul style="list-style-type: none"> Si les élèves comptabilisent au moins trois examens Regents notés à inclure dans les évaluations obligatoires pour le type de diplôme, les exemptions dues à la COVID-19 seront supprimées du calcul. Si la moyenne calculée des notes aux examens Regents obligatoires pour le diplôme (hors exemptions) est supérieure ou égale à 90, l'élève obtient la mention Très bien. Élèves ayant moins de trois examens Regents notés applicables au diplôme <ul style="list-style-type: none"> La note finale de cours de l'élève de chaque examen Regents faisant l'objet d'une exemption sera remplacée dans le calcul de la mention. Si la moyenne calculée des examens Regents notés et des notes finales des cours qui ont bénéficié d'une exemption est supérieure ou égale à 90, l'élève obtient la mention Très bien. <p>Référence : Diplôme Regents avec mention Très bien</p>
Diplôme Regents avec mention « Avancé »	Tous les élèves	<p>Crédit : 22 unités de crédit réparties comme suit : 4 ELA, 4 sciences sociales, 3 sciences, 3 mathématiques, ½ santé, 1 arts, 1 langues du mondeⁱ, 2 éducation physique et 3 ½ cours optionnels</p> <p>Évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sept examens Regents obligatoiresⁱⁱ répartis comme suit : 3 mathématiques, 2 sciences (une sciences physiques, une sciences de la vie), 1 anglais, 1 sciences sociales ; validation d'une filièreⁱⁱⁱ ; et chaque examen Regents avec une note d'au moins 65^{iv}. <p>Séquence^{vii} : réussite à <u>l'une</u> des trois options de séquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> obtenir 2 unités de crédit supplémentaires en langues du monde et réussir un examen Checkpoint B développé localement dans les langues du monde ; ou terminer une séquence de 5 unités en arts ; ou terminer une séquence de 5 unités en CTE. <p>Référence : Types de diplômes</p>

Type de diplôme	Disponible à (aux)	Exigences
Regents avec mention « Avancé » et une note indiquant la maîtrise en mathématiques	Tous les élèves	<p>Crédit : 22 unités de crédit réparties comme suit : 4 ELA, 4 sciences sociales, 3 sciences, 3 mathématiques, $\frac{1}{2}$ santé, 1 arts, 1 langues du mondeⁱ, 2 éducation physique et 3 $\frac{1}{2}$ cours optionnels</p> <p>Évaluation et séquence^{vii} : répond à toutes les exigences d'évaluation et de séquence du diplôme Regents avec mention « Avancé » (voir ci-dessus) et obtient une note d'au moins 85 à chacun des trois examens Regents en mathématiques.</p> <p>Remarque : les élèves qui ont été dispensés^{iv} d'un examen Regents en mathématiques (en raison d'annulations liées à la COVID-19) peuvent obtenir la mention Maîtrise en mathématiques s'ils remplissent l'une des conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réussite à deux examens Regents en mathématiques avec une note d'au moins 85 et obtention d'une exemption pour un troisième examen Regents en mathématiques ; ou • réussite à un examen Regents en mathématiques avec une note d'au moins 85 et obtention d'une note finale de cours d'au moins 85 dans deux autres cours de mathématiques se terminant par un examen Regents pour lequel une exemption a été accordée. <p>Référence : Mentions et approbations</p>
Regents avec mention « Avancé » et une note indiquant la maîtrise en sciences	Tous les élèves	<p>Crédit : 22 unités de crédit réparties comme suit : 4 ELA, 4 sciences sociales, 3 sciences, 3 mathématiques, $\frac{1}{2}$ santé, 1 arts, 1 langues du mondeⁱ, 2 éducation physique et 3 $\frac{1}{2}$ cours optionnels</p> <p>Évaluation et séquence^{vii} : répond à toutes les exigences d'évaluation et de séquence du diplôme Regents avec mention « Avancé » (voir ci-dessus) et obtient une note d'au moins 85 à chacun des trois examens Regents en sciences.</p> <p>Remarque : les élèves qui ont été dispensés^{iv} d'un examen Regents en sciences (en raison d'annulations liées à la COVID-19) peuvent obtenir la mention Maîtrise en sciences s'ils remplissent l'une des conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réussite à deux examens Regents en sciences avec une note d'au moins 85 et obtention d'une exemption pour un troisième examen Regents en sciences ; ou • réussite à un examen Regents en sciences avec une note d'au moins 85 et obtention d'une note finale de cours d'au moins 85 dans deux autres cours de sciences se terminant par un examen Regents pour lequel une exemption a été accordée. <p>Référence : Mentions et approbations</p>

Type de diplôme	Disponible à (aux)	Exigences
Diplôme Regents avec mention « Avancé » et Très bien	Tous les élèves	<p>Crédit : 22 unités de crédit réparties comme suit : 4 ELA, 4 sciences sociales, 3 sciences, 3 mathématiques, $\frac{1}{2}$ santé, 1 arts, 1 langues du mondeⁱ, 2 éducation physique et 3 $\frac{1}{2}$ cours optionnels</p> <p>Évaluation et séquence^{vii} : répond à toutes les exigences d'évaluation et de séquence du diplôme Regents avec mention « Avancé » (voir ci-dessus) avec une note moyenne calculée d'au moins 90 à tous les examens Regents obligatoires pour le diplôme.</p> <p>Remarque : pas plus de deux autres examens approuvés par le Département peuvent être remplacés et ne compteront pas dans la moyenne calculée. L'examen Checkpoint B développé localement dans les langues du monde n'est pas inclus dans la moyenne calculée. Dans les cas où les élèves ont été exemptés des examens Regents, le calcul de la mention Très bien dépendra du nombre d'examens Regents notés de l'élève.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élèves ayant au minimum trois examens Regents notés applicables au diplôme <ul style="list-style-type: none"> ○ Si les élèves comptabilisent au moins trois examens Regents notés à inclure dans les évaluations obligatoires pour le type de diplôme, les exemptions dues à la COVID-19 seront supprimées du calcul. Si la moyenne calculée des notes aux examens Regents obligatoires pour le diplôme (hors exemptions) est supérieure ou égale à 90, l'élève obtient la mention Très bien. • Élèves ayant moins de trois examens Regents notés applicables au diplôme <ul style="list-style-type: none"> ○ La note finale de cours de l'élève de chaque examen Regents faisant l'objet d'une exemption sera remplacée dans le calcul de la mention. Si la moyenne calculée des examens Regents notés et des notes finales des cours qui ont bénéficié d'une exemption est supérieure ou égale à 90, l'élève obtient la mention Très bien. <p>Référence : Diplôme Regents avec mention « Avancé » et Très bien</p>
Diplôme local (par appel traditionnel)	Tous les élèves	<p>Crédit : 22 unités de crédit réparties comme suit : 4 ELA, 4 sciences sociales, 3 sciences, 3 mathématiques, $\frac{1}{2}$ santé, 1 arts, 1 langues du mondeⁱ, 2 éducation physique et 3 $\frac{1}{2}$ cours optionnels</p> <p>Évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • quatre examens Regents obligatoiresⁱⁱ (un dans chaque discipline : anglais, mathématiques, sciences et sciences sociales) ; • validation d'une filière^{iii.v}; et <ul style="list-style-type: none"> • deux des examens Regents obligatoires ci-dessus (y compris la filière, s'il s'agit d'un examen Regents) avec une note de 60-64 pour laquelle un appel^{iv} est accordé par le district local conformément au règlement du commissaire 100.5(d)(7) ; et • les examens Regents obligatoires restants avec une note d'au moins 65^{iv}. <p>Référence : Appels, programmes de protection et décision du directeur d'établissement</p>

Type de diplôme	Disponible à (aux)	Exigences
Diplôme local	Apprenants de langue anglaise uniquement	<p>Crédit : 22 unités de crédit réparties comme suit : 4 ELA, 4 sciences sociales, 3 sciences, 3 mathématiques, $\frac{1}{2}$ santé, 1 arts, 1 langues du mondeⁱ, 2 éducation physique et 3 $\frac{1}{2}$ cours optionnels</p> <p>Évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> quatre examens Regents obligatoiresⁱⁱ (un dans chaque discipline : anglais, mathématiques, sciences, études sociales) validation d'une filière^{iii.v}; et <ul style="list-style-type: none"> l'examen Regents en ELA avec une note de 55-59 pour laquelle un appel est accordé par le district local conformément au règlement du commissaire 100.5(d)(7) ; jusqu'à un des examens Regents obligatoires ci-dessus avec une note de 60-64 pour laquelle un appel^{vi} est accordé par le district local conformément au règlement du commissaire 100.5(d)(7) ; les examens Regents obligatoires restants avec une note d'au moins 65^{iv}. <p>Remarque : les apprenants de langue anglaise (English Language Learners, ELL) qui souhaitent déposer un appel pour une note de 55-59 pour l'examen Regents en ELA ne sont admissibles à un appel dans ce domaine que s'ils sont entrés aux États-Unis en grade 9 ou grade supérieur et ont été classés comme « apprenants de langue anglaise » au moment où ils ont passé leur examen Regents pour la deuxième fois.</p> <p>Référence : Appels, programmes de protection et décision du directeur d'établissement</p>
Diplôme local	Élèves présentant un handicap avec un IEP ou s'ils sont inclus dans le Plan d'adaptation 504 de l'élève	<p>Crédit : 22 unités de crédit réparties comme suit : 4 ELA, 4 sciences sociales, 3 sciences, 3 mathématiques, $\frac{1}{2}$ santé, 1 arts, 1 langues du mondeⁱ, 2 éducation physique et 3 $\frac{1}{2}$ cours optionnels</p> <p>Évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Option du programme de protection en cas de note basse : <ul style="list-style-type: none"> quatre examens Regents obligatoiresⁱⁱ (un dans chaque discipline : anglais, mathématiques, sciences et sciences sociales) ; validation d'une filière^{iii.v}; et <ul style="list-style-type: none"> chaque examen Regents avec une note d'au moins 55^{iv}. b) Programme de protection en cas de faible note et appel : <ul style="list-style-type: none"> quatre examens Regents obligatoiresⁱⁱ (un dans chaque discipline : anglais, mathématiques, sciences et sciences sociales) ; validation d'une filière^{iii.v}; et <ul style="list-style-type: none"> jusqu'à deux examens Regents avec une note de 52-54 pour lesquelles un appel^{vi} est accordé par le district local conformément au règlement du commissaire 100.5(d)(7), chaque examen Regents restant avec une note d'au moins 55^{iv}. c) Option du programme de protection compensatoire : obtient entre 45 et 54 à un ou plusieurs des examens Regents obligatoires en sciences, sciences sociales ou mathématiques (en tant que filière), mais compense la note basse par une note d'au moins 65 à un autre examen Regents obligatoire. Remarque : une note d'au moins 55 (ou un appel approuvé de 52-54) doit être obtenue à la fois à l'examen en ELA et à un examen en mathématiques. Une note d'au moins 65 à un seul examen ne permet pas de compenser plus d'un examen pour lequel une note de 45-54 est obtenue. <p>Référence : Appels, programmes de protection et décision du directeur d'établissement et Informations concernant les exigences en matière de diplôme pour les élèves présentant un handicap</p>

Type de diplôme	Disponible à (aux)	Exigences
Diplôme local (sur décision du directeur d'établissement)	<p>Élèves en situation de handicap avec un IEP</p> <p>N'INCLUT PAS les élèves avec un Plan d'adaptation 504</p>	<p>Crédit : 22 unités de crédit réparties comme suit : 4 ELA, 4 sciences sociales, 3 sciences, 3 mathématiques, $\frac{1}{2}$ santé, 1 arts, 1 langues du mondeⁱ, 2 éducation physique et 3 $\frac{1}{2}$ cours optionnels</p> <p>Évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Détermination par le directeur d'établissement, à la demande écrite d'un parent et après étude des documents, de la maîtrise de l'élève (au niveau nécessaire pour obtenir le diplôme) dans la matière pour laquelle il n'a pas pu démontrer sa maîtrise des normes d'apprentissage de l'État lors de l'évaluation obligatoire pour l'obtention du diplôme. <p>Pour être admissible à la décision du directeur d'établissement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'élève doit avoir un programme d'enseignement personnalisé (Individualized Education Program, IEP) et bénéficier de programmes et de services d'éducation spécialisée. 2. L'élève n'a pas répondu aux exigences d'obtention du diplôme avec l'option du programme de protection en cas de note basse (55-64) ou l'option compensatoire. 3. L'élève doit avoir obtenu les crédits de cours obligatoires et avoir réussi, conformément à la politique du district, tous les cours nécessaires à l'obtention du diplôme, y compris les cours Regents pour se préparer aux sujets d'examen Regents obligatoires correspondants (ELA, mathématiques, sciences sociales et sciences). 4. L'élève doit avoir reçu une note minimale de 55 aux examens en ELA et aux examens Regents en mathématiques ou son appel pour une note entre 52 et 54 doit avoir été accepté, excepté qu'à partir du 12 décembre 2017 ou après, un élève qui n'a pas pu obtenir une note minimale de 55 ou n'a pas fait appel d'une note comprise entre 52 et 54 aux examens Regents en anglais ou mathématiques peut être considéré comme un élève admissible à l'option de décision du directeur d'établissement, à condition qu'il ait répondu aux exigences de l'État de New York (NYS) pour obtenir le Certificat de début d'études professionnelles et d'évolution de carrière (Career Development and Occupational Studies, CDOS). 5. Il doit être prouvé que l'élève a passé tous les examens Regents obligatoires pour obtenir le diplôme, mais qu'il a échoué à un ou plusieurs de ces examens. 6. Pour un sujet où l'élève n'a pas pu démontrer sa maîtrise des normes établies d'apprentissage avec les examens Regents nécessaires à l'obtention du diplôme (y compris l'examen en ELA ou mathématiques dans le cas du Certificat de début CDOS pour remplir la ou les conditions d'admissibilité au n° 4), il doit être prouvé que l'élève a par ailleurs démontré une maîtrise suffisante pour l'obtention du diplôme dans le ou les sujets. <p>Référence : Appels, programmes de protection et décision du directeur d'établissement et Informations concernant les exigences en matière de diplôme pour les élèves présentant un handicap</p>

Type de diplôme	Disponible à (aux)	Exigences
Diplôme local (par décision spéciale)	Tous les élèves (s'applique uniquement aux diplômés de juin 2022)	<p>Crédit : 22 unités de crédit réparties comme suit : 4 ELA, 4 sciences sociales, 3 sciences, 3 mathématiques, $\frac{1}{2}$ santé, 1 arts, 1 langues du mondeⁱ, 2 éducation physique et 3 $\frac{1}{2}$ cours optionnels</p> <p>Évaluation : Pour être admissible à la décision spéciale, l'élève doit par ailleurs répondre à toutes les exigences d'obtention du diplôme en juin 2022 et répondre à l'un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'élève était inscrit à un programme d'études ou à un programme de rattrapage au cours de l'année scolaire 2021-2022 menant à un examen Regents en juin 2022, a obtenu des crédits dans ce programme d'études à la date prévue de l'examen Regents, a participé à cet examen mais n'a pas obtenu une note de passage ou n'était pas admissible à un appel spécial ; ou l'élève était inscrit à un programme d'études ou à un programme de rattrapage au cours de l'année scolaire 2021-2022 qui devait aboutir à sa participation à un examen Regents en juin 2022 et il a obtenu des crédits dans ce programme d'études à la date prévue de l'examen, mais n'a pas pu y participer pour des raisons médicales, y compris de restrictions d'isolement dues à la COVID. Une telle maladie doit être documentée par le médecin de l'élève ou, dans le cas de la COVID, conformément aux Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) ou aux directives locales de quarantaine. Un élève absent en raison de la COVID doit suivre les procédures élaborées localement par l'établissement ou le district pour signaler une telle absence. <p>Référence : Décision spéciale pour l'obtention d'un diplôme local en juin 2022</p>
Diplôme local, Diplôme Regents, Diplôme Regents avec mention « Avancé » (avec ou sans mention Très bien), avec la mention Carrière et enseignement technique	Tous les élèves	<p>Crédit : répond à toutes les exigences de crédit énumérées ci-dessus pour des types de diplômes précis et termine avec succès un programme approuvé de carrière et enseignement technique.</p> <p>Évaluation : obtient une note de passage aux évaluations établies énumérées ci-dessus pour des types de diplômes précis et réussit l'évaluation technique en trois parties désignée pour le programme approuvé de carrière et enseignement technique terminé par l'étudiant.</p> <p>Référence : Mentions et approbations</p>
Diplôme Regents, Diplôme Regents avec mention « Avancé » (avec ou sans mention Très bien), avec le Seal of Biliteracy	Tous les élèves	<p>Crédit : répond à toutes les exigences de crédit énumérées ci-dessus pour des types de diplômes précis (Regents ou Regents avec mention « Avancé ») et répond aux critères d'obtention du Seal of Biliteracy de l'État de New York.</p> <p>Évaluation : répond aux critères pour l'obtention du Seal of Biliteracy de l'État de New York.</p> <p>Référence : Seal of Biliteracy de l'État de New York (NYSSB)</p>
Diplôme Local, Diplôme Regents, Diplôme Regents avec mention « Avancé » (avec ou sans mention Très bien), avec un Seal of Civic Readiness	Tous les élèves	<p>Crédit : répond à toutes les exigences de crédit énumérées ci-dessus pour des types de diplômes précis (Regents ou Regents avec mention « Avancé ») et répond aux critères d'obtention du Seal of Civic Readiness de l'État de New York.</p> <p>Évaluation : répond aux critères pour obtenir le Seal of Civic Readiness de l'État de New York.</p> <p>Référence : Seal of Civic Readiness de l'État de New York</p>

Certificats de sortie d'études secondaires sans diplôme

Type de certificat	Disponible à (aux)	Exigences
Certificat de début d'études professionnelles et d'évolution de carrière (Career Development and Occupational Studies, CDOS)	Tous les élèves autres que ceux qui sont évalués avec l'Évaluation alternative de l'État de New York (NYS Alternate Assessment, NYSSA)	<ul style="list-style-type: none"> Élabore un plan de carrière ; démontre qu'il a atteint les normes d'apprentissage en CDOS de niveau débutant dans les domaines de l'exploration et du développement de carrière, de l'apprentissage intégré et des compétences de base universelles ; obtient l'équivalent de 2 unités d'études (216 heures) dans les cours de Carrière et enseignement technique et d'apprentissage en milieu professionnel (dont au moins 54 heures d'apprentissage en milieu professionnel) ; et a réalisé au moins un profil de potentiel d'embauche ; ou l'élève répond aux critères d'un certificat national de préparation au travail. <p>Remarque : le certificat peut être un supplément à un diplôme local ou Regents, ou, si l'élève ne peut pas répondre aux normes du diplôme, il peut être décerné comme certificat de sortie à condition que l'élève ait été scolarisé pendant au moins 12 ans, sans compter la maternelle.</p> <p>Référence : Certificats de sortie et règlements du commissaire 8 CRR-NY 100.6, Certificats de sortie d'études secondaires</p>
Certificat de début d'apprentissage de compétences et de résultats	Élèves présentant un handicap grave évalués avec l'Évaluation alternative de l'État de New York (NYS Alternate Assessment, NYSSA)	<p>Tous les élèves présentant un handicap grave scolarisés depuis au moins 12 ans, sans compter la maternelle, quittent l'école avec ce certificat qui doit être accompagné de documents sur les compétences et les points forts de l'élève ainsi que sur son niveau d'autonomie en matière de développement scolaire et professionnel et de compétences de base nécessaires pour vivre, apprendre et travailler après l'école.</p> <p>Référence : Certificats de sortie, Bureau consultatif, éducation spéciale : Certificat de début d'apprentissage de compétences et de résultats pour les élèves ayant un handicap grave et règlement du commissaire 8 CRR-NY 100.6, Certificats de sortie d'études secondaires</p>

Notes de bas de page

- i. Les élèves présentant un handicap peuvent être exonérés des unités en langues du monde si cela est précisé sur leur IEP, mais ils doivent tout de même acquérir 22 unités de crédit pour obtenir leur diplôme.
- ii. Dans tous les cas, les élèves peuvent remplacer une évaluation inscrite sur la liste des autres examens approuvés par le Département et acceptables pour répondre aux exigences d'un diplôme local ou Regents.
- iii. En **plus** de réussir les quatre examens Regents obligatoires suivants ou les [autres examens correspondants approuvés par le Département](#), tous les élèves doivent terminer l'**une** des options de filière suivantes :
 - obtenir le [Seal of Civic Readiness](#) de l'État de New York ; ou
 - réussir un examen Regents supplémentaire en mathématiques dans un cours différent ou un autre examen approuvé par le Département ; ou
 - réussir un examen Regents supplémentaire en sciences dans un cours différent ou un autre examen approuvé par le Département ; ou
 - réussir un examen Regents supplémentaire en sciences sociales dans un cours différent ou un autre examen approuvé par le Département ; ou
 - réussir une évaluation supplémentaire en anglais dans un cours différent sélectionné sur la liste alternative approuvée par le Département ; ou
 - passer une [évaluation de filière approuvée par le Département dans les arts](#) ; ou
 - passer une [évaluation de filière approuvée par le Département en Langues du monde](#) ; ou
 - répondre à toutes les exigences pour l'obtention du [Certificat de début CDOS](#) ; ou
 - réussir un [programme CTE approuvé](#), y compris l'évaluation technique associée en trois parties.

L'évaluation supplémentaire doit mesurer un cours différent de celui qui a été évalué par l'un des quatre examens obligatoires ci-dessus, ou une évaluation de filière approuvée en arts, CDOS ou langues du monde. Des informations supplémentaires sont disponibles sur la page internet [Plusieurs filières](#) du NYSED.

- iv. Une **exemption** d'évaluation peut être acceptée à la place d'un examen Regents, d'une évaluation de filière ou d'un autre examen approuvé par le Département. Des informations supplémentaires sont disponibles dans les FAQ suivantes : [Juin/août 2020](#), [Janvier 2021](#), [Juin/août 2021](#) et [Janvier 2022](#) et [FAQ sur l'annulation de l'examen Regents en histoire des États-Unis et affaires publiques \(cadre\)](#). En outre, si un établissement accorde un **appel spécial**, l'élève est considéré comme ayant répondu à l'exigence d'évaluation. Des informations supplémentaires sont disponibles dans le [Mémo sur les appels spéciaux](#) et les [FAQ](#).
- v. Les examens Regents utilisés pour répondre aux exigences de filière peuvent faire l'objet d'un appel.
- vi. Les évaluations de filière non Regents et les examens alternatifs approuvés par le Département ne sont pas soumis au processus d'appel.
- vii. Les étudiants présentant un handicap qui sont exonérés de l'exigence en langues du monde par leur IEP n'ont pas besoin de valider une séquence en langues du monde ni une séquence de 5 unités en arts ou CTE pour répondre aux exigences du diplôme Regents avec mention « Avancé ».